





PROGRAMME CONJOINT

Pour l'autosuffisance des réfugiés

Le Programme Conjoint est la concrétisation d'une vision commune et la mutualisation des efforts de différentes organisations dont principalement le HCR, le PAM, la FAO et la CNARR pour l'autonomisation des réfugiés

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

VISION

« La majorité des réfugiés est rendue capable de se prendre en charge de façon durable et de satisfaire ses besoins essentiels dans la dignité et le respect de ses droits »

OBJECTIF

Accroître progressivement l'autosuffisance des réfugiés en situation prolongée à travers la promotion des moyens d'existence et la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire Le Tchad accueille depuis plus de 10 ans un nombre important de réfugiés (estimé aujourd'hui à plus de 474 000). Cette population, pour la quelle les perspectives de rapatriement dans les pays d'origine sont très limitées, continue à bénéficier d'une assistance humanitaire dans les secteurs essentiels et vitaux tels que l'eau, la santé, la nutrition, l'éducation et la protection internationale. Cependant, en raison de la conjoncture économique mondiale, les ressources mises à la disposition des acteurs humanitaires pour continuer à soutenir cette assistance de façon complète et adéquate sont en baisse régulière. Parallèlement à cela, les réfugiés ont su développer des mécanismes d'auto prise en charge efficaces et intéressants.

Afin de mieux appuyer ces derniers, le HCR et le PAM ont commandités toute une série d'études entre 2011 et 2014 pour comprendre les opportunités et contraintes à une meilleure autonomisation des réfugiés. Ces évaluations, de même que les multiples consultations qui se sont succédées dans cette période, ont conclu à la nécessité d'un Programme Conjoint qui aura pour objectif de mettre en place les mécanismes d'une transition vers le développement et l'autosuffisance des réfugiés de longue durée.

PRINCIPES DIRECTEURS

- Protection
- ◆ Age, Genre et Diversité
- Autonomisation communautaire
- ◆ Equité
- Durabilité
- Redevabilité
- Gestion des risques

RESULTATS

La dépendance des réfugiés vis-à-vis de l'aide humanitaire est réduite

Les moyens d'existence des réfugiés sont renforcés et protégés

Les réfugiés sont intégrés socialement et économiquement



APPROCHES STRATEGIQUES

- Partenariat et Coordination
- Ciblage de l'assistance
- Renforcement des capacités
- ♦ Communication et plaidoyer
- Approche intégrée
- ◆ Approche participative



ORIENTATIONS STATEGIQUES

- Changement de mentalité au sein des principales organisations humanitaires et de développement (le réfugié est un acteur de développement pour sa zone d'accueil)
- ♦ Promotion des alternatives aux camps et l'installation des réfugiés au sein des communauté
- Recherche de synergie entre les différentes interventions et intervenants
- Prise en compte de la dynamique économique et écologiques chaque zone d'accueil de réfugiés
- ♦ La possibilité d'action impliquant la délivrance de cash & Voucher
- Cibler l'assistance en fonction des besoins réels des bénéficiaires
- Renforcement et intensification des activités dans le domaine des moyens d'existences
- Plaidoyer pour un accès sécurisé aux terres agricoles et une liberté de mouvement plus importante des réfugiés
- Plaidoyer pour l'intégration concrète des réfugiés dans le plan d'action national de développement et dans tous les programmes/projets dans les zones d'hébergement
- Développement d'actions ciblant aussi bien les réfugiés que la population hôte et favorisant la coexistence pacifique
- ♦ Intensification de la recherche de financement pour les projets d'autonomisation
- ♦ Analyse et anticipation des risques liés aux actions et interventions du Programme
- Mise en place de mécanisme de suivi-évaluation et de capitalisation les leçons apprises

LES ACTEURS

- La communauté des réfugiés
- La Communauté hôte
- Les pouvoir publics (les ministères)
- ◆ Le HCR, le PAM et la FAO
- ◆ Les organisations des Nations Unies et autres organisations internationales
- ◆ La communauté des donateurs
- Les ONG nationales et internationale y compris les associations (LWF,SECADEV, ADES, CARE)

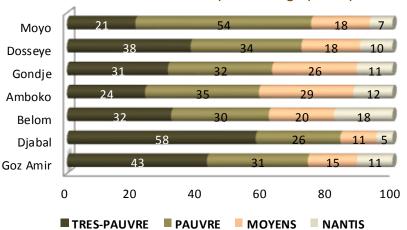
MÉTHODOLOGIE

La méthodologie de classification a évolué des analyses de l'économie des ménages (HEA) vers les Enquêtes Multisectorielles de Vulnérabilité (EMV). Cette dernière approche plus simple et moins onéreuse permet d'arriver aux mêmes résultats que la HEA en termes de classification.

Critères de richesse

- Taille de ménage
- Superficies cultivées
- ♦ Biens productifs
- Production céréalière
- Possession de bétail
- ♦ Revenus
- ♦ Dépenses
- Biens distinctifs (vélo, moto...)

Classification socio-économique des ménages par camps

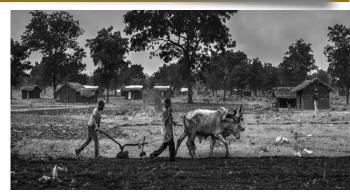


Moyens d'existence: La stratégie d'autonomisation économique et alimentaire utilise les informations issues de la catégorisation socio-économique pour identifier une série d'activités spécifiques à chaque groupe. La mise en œuvre judicieuse de ces activités sur trois ans doit permettre aux catégories pauvres et très pauvres de progresser vers les catégories économiquement supérieures (les moyens et les nantis) et à ces dernières de se maintenir ou sinon de se renforcé elles aussi.

Protection : Le processus de catégorisation doit, en plus des aspects économiques et sociaux, tenir compte des aspects de vulnérabilité propres à la protection.

Nutrition: Cette approche permettra d'adapter les rations en fonction des catégories; cela permettra aux plus pauvres de recevoir d'avantage de vivres.

Santé: les autres secteurs à l'image de la Santé pourront utiliser les résultats de la catégorisation dans le cadre des soins et des mécanismes de recouvrement des frais (Stratégie d'intégration).



NANTIS: Augmentation de 10 à 15% Accès aux services financiers Développement de filières porteuses Stockage, Transformation et Commercialisation MOYENS: Augmentation de 20 à 55 % Stockage, Transformation et Commercialisation des produits Organisation et structuration communautaire Appui à la production et Renforcement de capacités (Formation et équipement) TRES PAUVRES ET PAUVRES: Réduction de 70 à 30 %

Stockage et conservation de la production (Renouvèlement des actifs productifs)

Appui à la génération de revenus (Micro-crédits, tontine...) et épargne

Recapitalisation du cheptel (santé animal, distribution de noyaux reproducteurs)

Accès aux actifs de production (outils, semences intrants et aménagement des terres (Mécanisation, irrigation)

Négociation et sécurisation des terres arables (accès au pâturage, accès à l'eau etc.)

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME CONJOINT

- ♦ Mise en place de différentes Task Force
- ◆ Tenue d'ateliers de concertation (1-Alternative au camp, 2-Moyens d'existence)
- ♦ Réalisation de 2 Analyses de l'économie des ménages (HEA) à Bélom et Goz Amir
- Réalisation d'Enquête Multisectorielle de vulnérabilité à Djabal, Amboko, Dossey, Gondjé, Moyo
- ♦ Distribution ciblée des vivres à Belom et Goz Amir
- Réalisation d'études de marché et de l'analyse des chaines de valeurs prometteuses dans le Sud et l'Est du Tchad;
- Analyse et démarrage de Programmes de transferts monétaires dans les camps de réfugiés au Tchad
- Recensement des villages d'installation des réfugiés et leur intégration dans la réponse programmatique 2015 et 2016
- ♦ Démarrage de plusieurs Projets de Moyens d'existence grâce à de nouveaux financements et partenariats
- Démarrage de projets de Réhabilitation des écosystèmes dégradés autour des camps de réfugiés soudanais
- ♦ Enregistrement biométrique dans les camps de réfugiés
- Mise en œuvre de la stratégie d'intégration dans le système de santé national
- Réaménagement des programmes internes pour donner la priorité à l'autonomisation des populations.